

# Charte Qualité 2023

Soucieuse de la qualité de ses prestations et de la bonne conduite de ses projets, l'association Paris Notaires Services, émanation de la Chambre des Notaires de Paris, est certifiée conforme à l'ISO 9001 depuis 2008 et a obtenu la certification version 2015 en décembre 2017. Cette certification obtenue sans interruption depuis 2017, a été renouvelée une nouvelle fois en janvier 2023.

Devant faire face à l'accélération de la numérisation dans tous les domaines d'activités, Paris Notaires Services se doit d'accompagner la profession et de répondre aux enjeux qui s'ouvrent aux notaires pour satisfaire les attentes de leurs clients et de leurs partenaires.

Le travail à distance constitue un facteur de progrès et offre des opportunités de développement dans tous les processus. Paris Notaires Services doit, dans un fort contexte concurrentiel, rester active, responsable et fondamentalement au service de la profession.

La politique qualité de Paris Notaires Services pour l'année 2023 est la suivante :

- **Adapter les produits et services aux besoins des clients et mesurer leur satisfaction**
- **Adopter une politique commerciale donnant la priorité à la fidélisation des clients**
- **Mettre en conformité les processus par rapport aux exigences réglementaires**

La direction s'engage à adapter en permanence le système qualité aux besoins des clients, des partenaires et des collaborateurs dans le cadre des textes réglementaires, avec les élus et les permanents.

Cédric BLANCHET

Président du Conseil de surveillance



Maurice MONGELARD

Secrétaire Général

